Alliance Forêts Bois/GCF n°196 - Saint-Magne 6 (33)

Référence externe
ds 11606250

Méthode
Reboisement

Date de labellisation
18-10-2023 12:16:40

Région administrative
Nouvelle-Aquitaine

Pourcentage de financement
100%

Statut
LABELLISÉ

Total des crédits potentiels
333

Total des crédits vérifiés
0

Statut de publication
Publié

Dernière mise à jour
19-10-2026 04:00:24

Type
Projet individuel

Créé le
24-02-2023 15:31:09

Description succincte
Le reboisement de ce peuplement forestier faisant suite à un incendie survenu le 09/08/2022 est une priorité car il n'a pas la capacité à se régénérer naturellement. Le propriétaire souhaite être accompagné pour la réalisation de ce projet de (2.35 ha. Pour ce projet situé dans la sylvoécorégion des Landes de Gascogne, le choix d'essences répondant à la fois aux conditions pédologiques et à une perspective d'adaptation au changement climatique, s'est porté sur le pin maritime. Les arbres habitats, les feuillus isolés ou en bosquets ainsi que les zones humides et les ripisylves, lorsqu'ils sont présents sur la parcelle, feront l'objet de mesures de conservation et de protection de la biodiversité. La bonne gestion de cette forêt est assurée grâce à l'élaboration d'un document de gestion durable et à l'adhésion d'une certification de gestion durable (PEFC ou FSC). La réalisation, la maitrise d'œuvre et le suivi de ce projet sur 30 ans, sont assurés par la coopérative Alliance Forêts Bois

Liste des co-bénéfices

Type	Signification de la valeur	Valeur actuelle
socio-économique	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	55
Biodiversité	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	0
préservation des sols	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	13
eau	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	0

Liste des essences

Essence
Pin maritime

Types de crédits carbone

Type	Crédits à vérifier (en tCO2éq)
Stockage sol et biomasse	217
Stockage produits	14
Substitution	102

Déclarations de financement

Financeur	% financé	Site
Air France	100	https://airfranceact.airfrance.com/